



17.06.2011 - 20:26 Uhr

Assemblée des délégués du TCS : · Le conseil d'administration renouvelé · Le Président central réélu · Les délégués donnent le feu vert à un référendum contre la loi sur le CO2

Bern (ots) -

L'assemblée ordinaire des délégués du TCS réunie à Davos a désigné le conseil d'administration du Club pour la période de fonction à venir. Le président central sortant, Niklaus Lundsgaard-Hansen, a été réélu. Les délégués ont en outre autorisé le Conseil des sections à lancer un référendum populaire si le Parlement maintient la taxe CO2 sur les carburants.

Réunis en assemblée ordinaire à Davos, les délégués du TCS ont désigné leur nouveau conseil d'administration. Ont été élus: Fabienne Bernard (section VS), Thierry Burkart (section AG), Véronique Fontana (section VD), Peter Löhner (section ZH), Peter Steiner (section Waldstätte) Carlo Vitalini (section TI), Alfred Zollinger (section SH), Guy Zwahlen (section GE). Les délégués ont en outre nommé membres d'honneur Messieurs Beat Aebi (ZH), Michael Bernhard (VD), Jean-François Ottesen (VD) et Erich Rüfenacht (ZH).

Référendum contre la taxe CO2 sur les carburants Les délégués ont critiqué le projet de révision actuel de la loi sur le CO2. Ils se sont notamment heurtés au fait que le Parlement mise exclusivement sur des mesures de compensation internes pour réduire de 20% les émissions de CO2. Le TCS invite les Chambres fédérales à revenir sur le projet initial du Conseil fédéral qui admet également des mesures de compensation à l'étranger pour atteindre l'objectif de réduction visé. Les délégués ont aussi critiqué la décision du Conseil des Etats de maintenir une taxe CO2 sur les carburants. Ils ont donc décidé d'autoriser le Conseil des Sections à lancer un référendum au cas où le Parlement déciderait de maintenir la taxe CO2 dans la loi.

Contact:

Moreno Volpi, porte-parole du TCS, 022 417 27 16, 078 707 71 28,
mvolpi@tcs.ch

Les photos du TCS sont sur Flickr
(www.flickr.com/photos/touring_club/collections).
Les vidéos du TCS sont sur Youtube (www.youtube.com/tcs).

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100627105> abgerufen werden.